



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 JANVIER 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES :

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Samuel GESTRAUD*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-11 DU 06-01

CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

S ROSEAU et R DRANO quittent la salle.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une demande de tarifs pour le contrat de maintenance informatique, pour l'école et la mairie, a été faite sur le dernier trimestre 2024.

Trois prestataires ont répondu à notre demande, suite à l'étude des offres, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir l'offre de l'entreprise RDG INFORMATIQUE.

Après un vote à main levée, le conseil municipal accepte l'offre de l'entreprise RDG INFORMATIQUE pour la maintenance informatique de la mairie et de l'école.

POUR : 14

ABSTENTION : 1

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

**Secrétaire de Séance
Samuel GESTRAUD**

Etriché, le 7 janvier 2025

**Le Maire
David LAGLEYZE**